

RCS : AUCH Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00169 Numéro SIREN : 401 925 565 Nom ou dénomination : HORUS GROUPE
--

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2023 sous le numéro de dépôt 1231

B 1231
DGFIP N° 2050 2022

① BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : HORUS GROUPE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 4 RUE DU COMMANDANT COUSTEAU 32600 L'ISLE JOURDAIN		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 4 0 1 9 2 5 5 6 5 0 0 0 4 6		Néant ☐ *							
		Exercice N, clos le, 31122021							
		N-1 31122020							
		Net 3							
		Net 4							
		Brut 1							
		Amortissements, provisions 2							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 774	AC	4 050	2 724	1 625	
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC				
		Constructions	AP		AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	217 548	AS	173 415	44 132	52 205	
		Autres immobilisations corporelles	AT	87 415	AU	72 797	14 618	17 320	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU		CV			
			Créances rattachées à des participations	BB		BC			
			Autres titres immobilisés	BD	356 569	BE		356 569	356 569
			Prêts	BF		BG			
			Autres immobilisations financières *	BH	214	BI		214	214
TOTAL (II)		BJ	668 519	BK	250 262	418 257	427 933		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	19 519	BM		19 519	8 281	
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	297 347	BY		297 347	307 837	
		Autres créances (3)	BZ	59 194	CA		59 194	37 867	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	306 368	CG		306 368	384 971		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 271	CI		2 271	2 036		
	TOTAL (III)	CJ	684 699	CK		684 699	740 992		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 353 218	IA	250 262	1 102 956	1 168 925		
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

*Cemir & Cédric A
L'original
LA gérance*

Désignation de l'entreprise HORUS GROUPE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :250 000.....)	DA	250 000	250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	25 000	25 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	519 774	485 356
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(8 736)	34 418
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	786 038
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	142 506	190 219
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	47 148	39 883
	Dettes fiscales et sociales	DY	126 064	144 049
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 200	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	316 918	374 151
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 102 956	1 168 925
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	191 918	374 151
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : HORUS GROUPE							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	1 112 946	FH		FI	1 112 946	1 266 237	
		FJ	1 112 946	FK		FL	1 112 946	1 266 237	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation *					FO	3 562	1 250	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	9 115	25 034	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	1	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 125 625	1 292 522	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	52 696	65 141	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(11 238)	8 625	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	440 661	434 513	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	27 869	24 481	
	Salaires et traitements *					FY	503 671	588 167	
	Charges sociales (10)					FZ	101 793	107 732	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements *} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	17 546	15 007
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	1	3 158	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 132 999	1 246 826
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(7 375)	45 696	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	458	710	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	458	710	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 820	2 136	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		968	
Total des charges financières (VI)						GU	1 820	3 104	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 361)	(2 393)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(8 736)	43 303	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise HORUS GROUPE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK		8 885	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 126 083	1 293 232	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 134 819	1 258 814	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	(8 736)	34 418	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								HP	12 122	15 723	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HQ			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IH			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IJ			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IK			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX			
	(9)	Dont transferts de charges								RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5								RD			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	9 115	21 865	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2	28 356	34 443	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 5 860 obligatoires A9 22 497 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8								A3			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								A4				
										Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels													
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise **HORUS GROUPE**

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	5 024	KE	1 750	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	413 007	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com - posants M2]	KP		KQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com - posants M3]	KS	218 665	KT	5 941	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	18 285	KW		
		Matériel de transport *		KY	54 695	KZ	180	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	14 255	LC		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		
	Avances et acomptes			LK		LL		
	TOTAL III		LN	305 900	LO	419 128		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
		Autres participations			8U		8V	
Autres titres immobilisés				1P	356 569	1R		
Prêts et autres immobilisations financières				1T	214	1U		
TOTAL IV		LQ	356 783	LR				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG	667 707	ØH	420 878			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
								4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	6 774	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD	413 007	ME		
		Inst. gales, agencets et am des constructions		IS		MG		MH		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	7 058	MK	217 548	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	18 285	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	54 875	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	14 255	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III		IY		NG	420 065	NH	304 962	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	356 569	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	214	
TOTAL IV		I3		NJ		NK	356 783	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	420 065	ØL	668 519	ØM		

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2021

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **HORUS GROUPE**Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : HORUS GROUPE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 399	PF	651	PG		PH	4 050		
TOTAL I		RK	3 399	RM	651	RN		RO	4 050		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	166 460	QA	14 014	QB	7 058	QC	173 415		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	8 769	QE	898	QF		QG	9 667		
	Matériel de transport	QH	51 609	QI	806	QJ		QK	52 415		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 538	QM	1 177	QN		QO	10 715		
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	236 375	QV	16 895	QW	7 058	QX	246 212		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	239 774	ØP	17 546	ØQ	7 058	ØR	250 262		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : HORUS GROUPE					Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5G	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF		
		- financières	UG	UH		
		- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : HORUS GROUPE										Néant ☐	
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	214	UV		UW	214		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	297 347		297 347				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	6 247		6 247				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	11 024		11 024				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	7 696		7 696				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	34 227		34 227				
	Charges constatées d'avance			VS	2 271		2 271				
TOTAUX			VT	359 026	VU	358 812	VV	214			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VE						
				VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d' 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	47 148		47 148						
Personnel et comptes rattachés		8C	34 181		34 181						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	17 052		17 052						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	74 281		74 281						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	551		551						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	142 506		17 506		125 000				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 200		1 200						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	316 918	VZ	191 918		125 000				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	142 506			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

Règles et Méthodes Comptables

• État exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 102 956 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 126 083 euros** et un total **charges** de **1 134 819 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-8 736 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en - euros

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

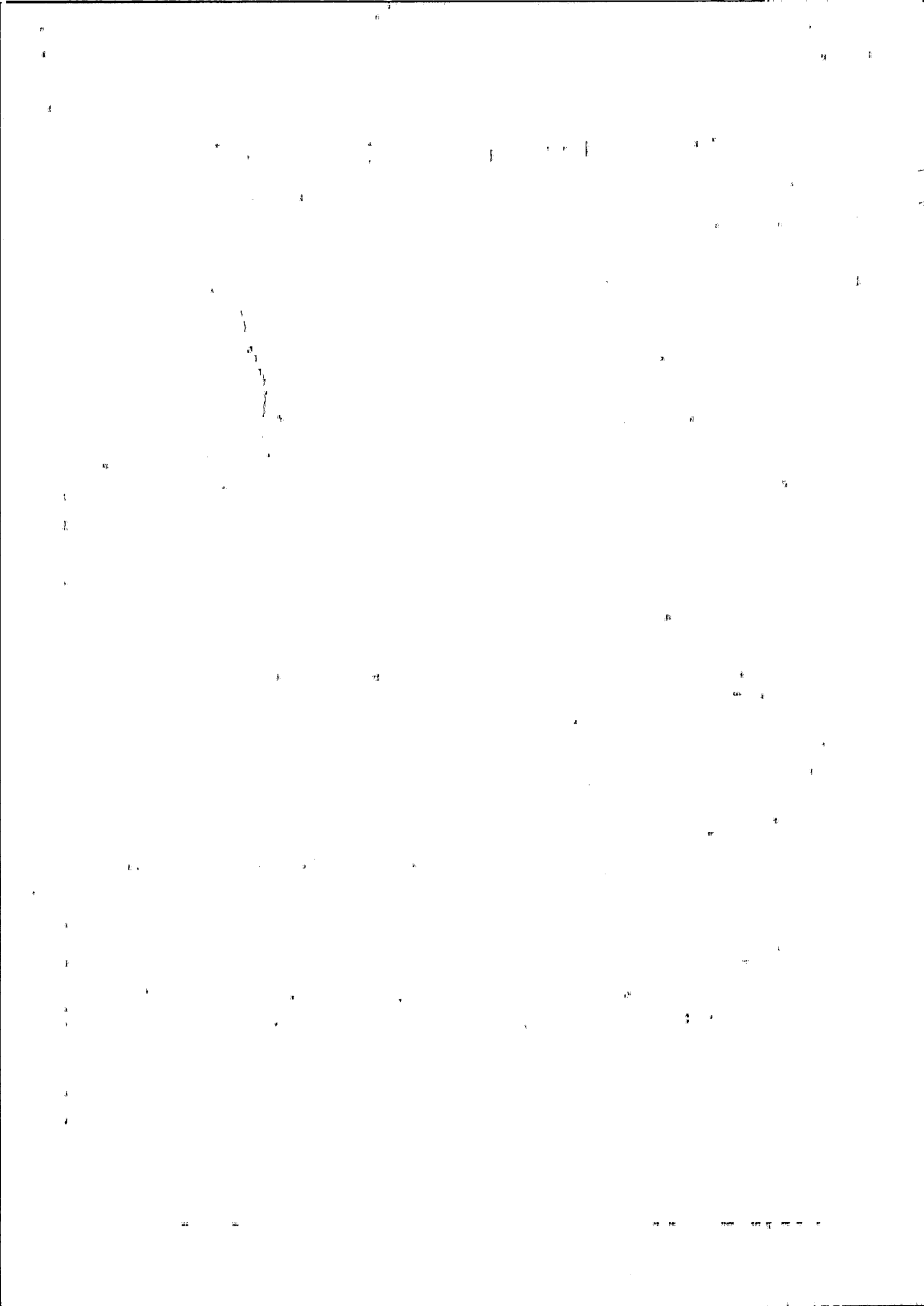
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.





HORUS **GROUPE**

Société à Responsabilité limitée
Capital Social de 250 000 Euros
ZAC DE PONT PEYRIN
32600 L'ISLE JOURDAIN
RCS AUCH 401 925 565

2

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2022

L'an 2022, le jeudi 31 mars à 11 heures.

Nathalie CROUZATIER, gérante a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les associés présents.

L'assemblée est présidée par Madame Nathalie CROUZATIER, gérante associé majoritaire acceptant.

La gérante communique à l'assemblée, la feuille de présence dont il résulte que quatre associés sur quatre composant le capital social, sont présents. Le quorum est donc atteint.

La gérante déclare que l'assemblée est valablement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par la gérante :

- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La gérante rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la gérance ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation des conventions réglementées ;
- pouvoirs à donner ;

NC



HORUS GROUPE

Société à Responsabilité limitée
Capital Social de 250 000 Euros
ZAC DE PONT PEYRIN
32600 L'ISLE JOURDAIN
RCS AUCH 401 925 565

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2022

Diverses observations sont échangées sur le dernier exercice clos et celui à venir.

Puis la discussion est close et, personne ne demandant plus la parole, la gérante met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant, approuve-les Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle constate qu'aucune dépense ou charge non déductible des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts, n'apparaît dans les comptes de la Société.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires approuve la proposition d'affectation des résultats qui lui a été présentée.

En conséquence, la perte comptable de l'exercice d'un montant de 8 736 Euros est affectée comme suit :

REPORT A NOUVEAU DEBITEUR 8 736 Euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 786 038 Euros et se décomposent de la façon suivante :



HORUS GROUPE

Société à Responsabilité limitée
Capital Social de 250 000 Euros
ZAC DE PONT PEYRIN
32600 L'ISLE JOURDAIN
RCS AUCH 401 925 565

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2022

Capital Social 250 000 Euros.

Réserve Légale 25 000 Euros.

Réserves Diverses 519 774 Euros.

Report à Nouveau débiteur 8 736 Euros

Il est précisé que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été de :

	Nombre de parts	Dividende distribué par part
Exercice 2020	1 275	-
Exercice 2019.	1 275	-
Exercice 2018	1 275	-

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à L. 223-19 du Code de commerce et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur chacune des conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, approuve successivement chacune desdites conventions conclues entre la société et Madame Nathalie CROUZATIER.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à L. 223-19 du Code de commerce et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur chacune des conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, approuve successivement chacune desdites conventions conclues entre la société et Madame Charlotte BALLARIN.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

NE



HORUS GROUPE

Société à Responsabilité limitée
Capital Social de 250 000 Euros
ZAC DE PONT PEYRIN
32600 L'ISLE JOURDAIN
RCS AUCH 401 925 565

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2022

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Livre de Paie et des sommes versées à la gérante, approuve les salaires et notamment la rémunération qu'a perçue la gérante, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ainsi, l'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée à Madame Nathalie CROUZATIER, qui s'est élevée à la somme de 40 000 euros.

Outre le remboursement de ses frais de représentation et de déplacement engagés pour l'exploitation de la société, la société continuera à prendre en charge les cotisations sociales facultatives du Président.

Les versements effectués au titre des différents contrats de prévoyance & retraite souscrit auprès des compagnies LA MONDIALE-AVIVA VIE - ALPTIS-SMISO se sont élevés à la somme de 6 467 Euros.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance se lève à 12 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

L'ISLE JOURDAIN, le 31 MARS 2022

Les associés

NATHALIE CROUZATIER

NATHALIE CROUZATIER

REPRESENTANT LUCAS BORTOLUSSI

CHARLOTTE BALLARIN

HUGO BALLARIN